



**PROJET ÉDUCATIF  
DE TERRITOIRE**

2022 / 2025

## SOMMAIRE

### **I- Introduction**

- a) **PEDT intercommunal 2019-2022** (rappel historique)
- b) **Contexte sanitaire à compter de mars 2020**

### **II- Portrait du territoire**

- a) **Enjeux du territoire liés à la Famille**
- b) **Présentation du Pôle Familles** (organigramme)
- c) **Caractérisation de l'offre des services aux Familles**

Organisation des accueils Petite Enfance, Enfance, Parentalité (compétences Agglo) et Jeunesse (compétence communale)

### **III- Bilan du PEDT**

- a) **Chapeau général sur chacun des axes**
- b) **Déclinaison locale des 4 axes** (mises en œuvre à travers les structures)

### **IV- Perspectives sur les objectifs du PEDT Intercommunal 2022-2025**

Synthèse des 4 axes du PEDT par public / articulation avec la démarche de la CTG

### **V- Gouvernance, animation et mise en œuvre du PEDT**

Approche méthodologique : les instances de la CTG intégrant le PEDT, la Commission Familles et les comités de pilotage communaux

### **VI- Annexe : Plan Mercredi**

## I- Introduction

### Le PEDT 2019-2022

Le Projet Educatif Intercommunal du Muretain Agglo a été lancé dans l'année 2018 avec les 26 communes de l'agglomération à la suite de la fusion de trois EPCI conformément à la loi NOTRE.

La Commission du Pôle Familles réunie en juin de cette même année a validé le socle commun du Projet éducatif basé sur 4 grands axes thématiques : Handicap - Réussite éducative - Parentalité - Ecocitoyenneté. Il s'est co-construit à travers des groupes de travail constitués d'élus et de techniciens, enclenchant ainsi une nouvelle dynamique de la politique éducative sur le territoire.

A la même période, en 2019 il a été également réalisé le diagnostic du projet social de territoire dit « *Convention Territoriale Globale* » initiée par la CAF avec l'appui d'un cabinet de consultant-e-s, dans le cadre du renouvellement du CEJ. Les éléments de cette étude, à travers notamment l'enquête auprès des familles ont permis d'alimenter le PEDT concernant les services d'accueil Petite Enfance, Parentalité, Enfance et Jeunesse.

Les deux démarches se sont croisées dans une approche à la fois pédagogique autour des 4 axes thématiques du PEDT et une approche systémique autour des enjeux de la Famille et de son cadre de vie sur le territoire (mobilité, logement, accès aux droits, santé, seniors au-delà des services aux familles), créant ainsi une forte mobilisation de l'ensemble des acteurs.

A partir d'un plan d'actions élaboré, des fiches actions ont pu être rédigées sur lesquelles s'appuient les techniciens des services aux familles en les articulant avec le PEDT.

### Le contexte sanitaire à compter de mars 2020

Le PEDT a été signé pour 3 ans, de septembre 2019 à août 2022 et sa mise en œuvre a été mise à mal de part un contexte exceptionnel lié à la crise sanitaire avec des périodes entrecoupées entre mars 2020 et juin 2021.

Les services aux familles ont dû s'adapter dans l'urgence à une nouvelle organisation pour maintenir un dispositif d'accueil dans des conditions contraintes et dont les consignes étaient régulièrement changeantes selon l'évolution de la situation et du protocole sanitaire à mettre en place.

Cette période difficile et inédite a généré des situations professionnelles et personnelles très différentes avec des adaptations subies, des incertitudes, des craintes mais a également suscité des découvertes, des initiatives, de la bienveillance et de la solidarité...

Les équipes des services d'accueil de l'Agglo Petite Enfance et Enfance ont multiplié les moyens d'expression auprès des enfants et de leurs familles pour appréhender de manière ludique une situation anxiogène. Le service Parentalité a mis en place un dispositif de soutien psychologique à destination des équipes tous les jours de la semaine.

Quant aux techniciens Jeunesse ils ont déployé plusieurs modes de communication pour maintenir le lien avec les jeunes et conserver le lien social avec les familles : réseaux sociaux, web radio, appels téléphoniques, visio (réf fiches communales)...

Quelques exemples phares des actions menées par les personnels de la Petite Enfance et Enfance qui ont montré toute leur créativité dans un contexte particulier :

Dessins effectués par les enfants d'ALAE représentant leurs parents qui exerçaient une profession de santé notamment lors du maintien du service minimum ; une exposition « mes parents, ces héros masqués » : l'histoire d'un confinement, complété par l'opération « un jour, un métier » réalisée par les enfants d'ALSH, toutes ces actions ont été mises à l'honneur dans le journal « La Dépêche ».



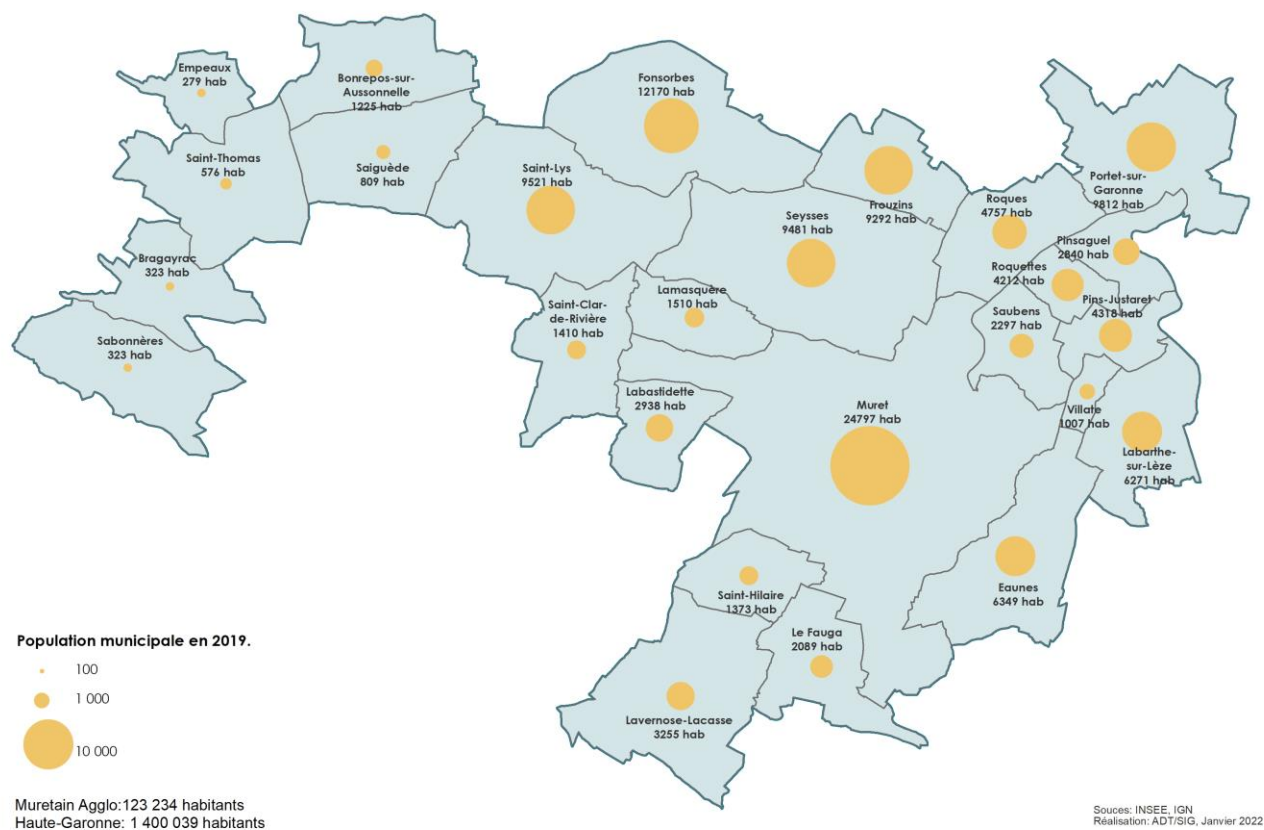
A souligner aussi lors de la reprise progressive de la réouverture des écoles une forte coopération entre les directeurs-trices d'école et d'ALAE pour travailler main dans la main sur les modalités d'accueil. Chacun a procédé à un état des lieux des effectifs mobilisables et des ressources matérielles pour garantir les conditions de faisabilité. L'exemple de témoignages par mail précisant que cette expérience a montré la capacité de fonctionner en équipe grâce à une grande adaptabilité et flexibilité de tous les personnels. En effet la grande implication des services supports : restauration, entretien ménager ont contribué pleinement à répondre au mieux aux conditions d'accueil et au protocole d'intervention.

Egalement à noter le renfort d'agents venant d'autres services de l'Agglo (notamment les maîtres nageurs du fait de la fermeture imposée des piscines mais aussi du personnel administratif de l'Hôtel communautaire) pour venir en aide aux équipes ALAE en manque de personnel dans un contexte où il fallait assurer les mêmes missions qu'en temps normal avec un fonctionnement dégradé (l'essentiel des tensions étant concentré sur le temps midi-deux). Au-delà de leur contribution basée sur le volontariat pour faire face à une situation d'urgence exceptionnelle, la mobilisation de l'ensemble de ces agents a représenté un signe fort de solidarité qui a été apprécié par les équipes d'animation.



## II- Portrait du territoire

### a) Enjeux du territoire liés à la Famille



Avec plus de 120 000 habitants et 26 communes, l'agglomération du Muretain se caractérise par des dynamiques intracommunautaires hétérogènes – urbanisation en proximité de l'aire toulousaine au nord, communes plus empreintes de ruralité au sud ou à l'ouest.

L'ensemble du territoire connaît une forte croissance démographique.

L'agglomération, en sus de ses compétences obligatoires, est dotée de la compétence famille, compétence forte et marqueur du projet intercommunautaire.

L'intérêt communautaire porte sur :

- la prise en charge des activités de Loisirs Péri- et Extrascolaire, dont l'organisation de séjours ;
- l'organisation de l'offre Petite enfance multi accueil et relais assistantes maternelles ;
- le soutien de la fonction parentale (LAEP, espace écoute famille, prévention et médiation familiale).

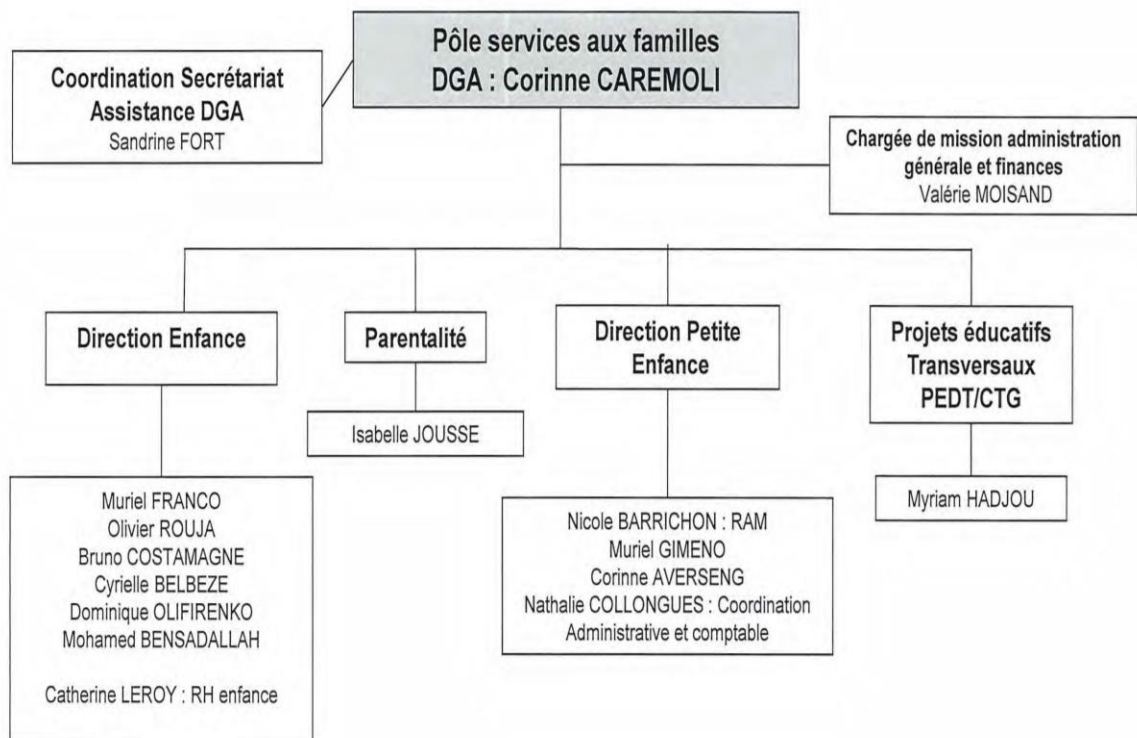
Plus globalement, l'agglomération, dans un contexte de pression démographique, s'est engagée à structurer de façon équilibrée le territoire et améliorer le cadre de vie, l'habitat et les mobilités à travers sa politique du logement, de revitalisation des centres-bourgs, de déplacements et de création de dynamique économique.

Le projet de territoire fait écho à ces objectifs à travers trois parties pris :

- Valoriser les potentiels de développement territorial d'intérêt métropolitain tout en confortant l'économie de proximité.
- Faire évoluer les modes de développement local pour conforter le territoire dans son engagement pour la transition énergétique.
- **Faire de la qualité de vie un positionnement politique volontariste** en matière de développement

L'axe majeur porté par la Collectivité porte sur **l'adéquation de l'offre de service aux familles.**

### b) Organigramme du Pôle Familles



## c) Caractérisation de l'offre des services aux Familles

### PETITE ENFANCE 0-3 ans

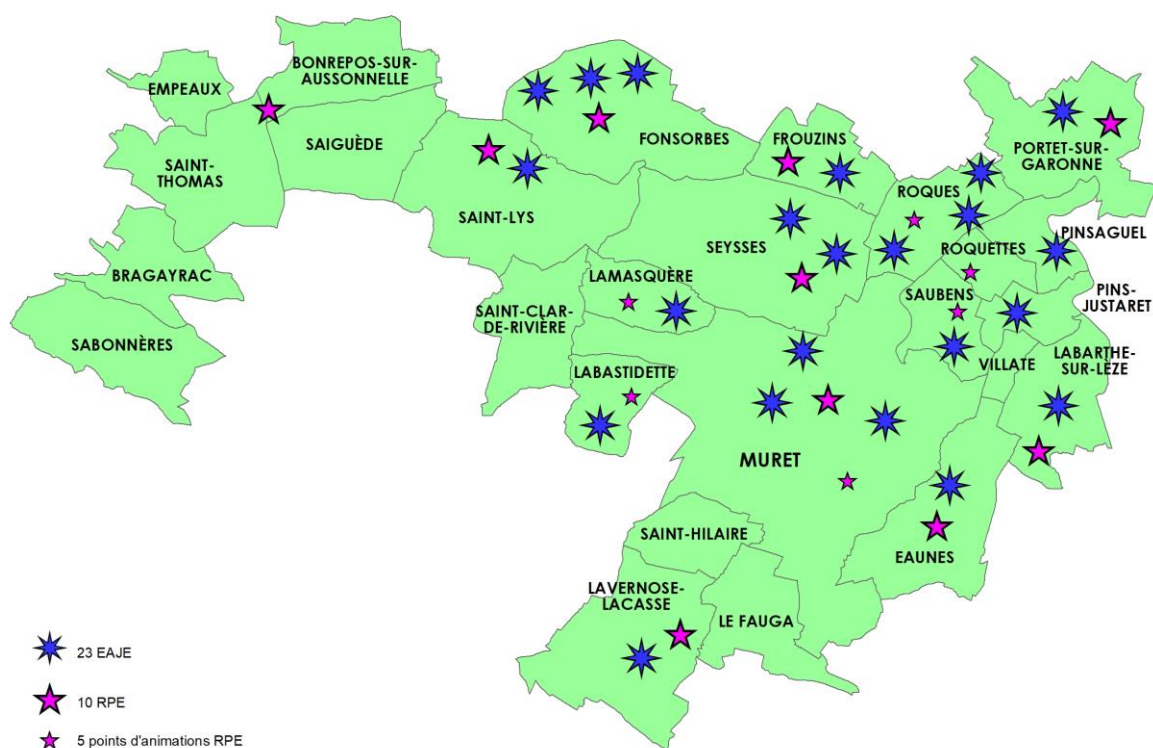
L'accueil collectif représente 609 berceaux. 489 sont gérés par le Muretain Agglo en régie, 70 sont réservés et 50 sont gérés par délégation de service public.

Néanmoins, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023, le Muretain Agglo mettra en œuvre la fiche action de la CTG intitulée « Transformations de l'offre pour s'adapter aux besoins des familles » concernant les Maisons Petite Enfance pour modifier ce type d'accueil en trois crèches (communes de Labastidette, Saubens et Lavernose), modèle qui correspond aux attentes des familles.

La coordination de la Petite Enfance est assurée par deux coordonnatrices crèches et une coordonnatrice Relais Petite Enfance.

Conformément au décret du 25 août 2021, l'ensemble des 10 Relais Assistantes Maternelles ont été rebaptisés « Relais Petite Enfance ».

### Présentation des structures d'accueil Petite Enfance



## ENFANCE 3-12 ans

Doté de la compétence Action sociale, le Muretain Agglo gère depuis le 1er janvier 2018 des ALAE dirigés par 55 responsables de structure et 18 ALSH. Toutes les écoles disposent d'un ALAE fréquenté en moyenne par 75 % des élèves sur le temps de pause méridienne, représentant 9 700 enfants (fréquentation qui se maintient avec des périodes plus ou moins variables, notamment lors de la crise sanitaire).

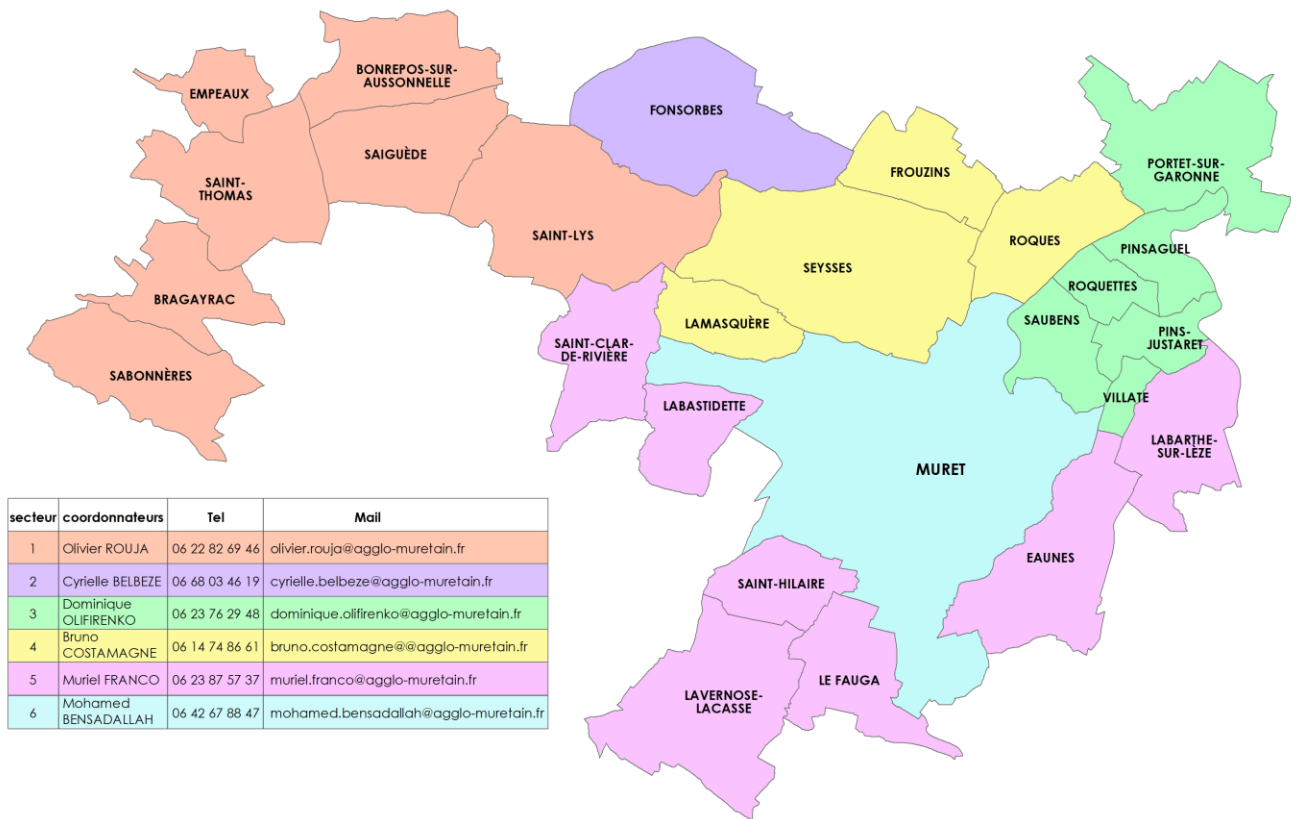
Le Muretain Agglo intervient donc en qualité de co-éducateur pour un développement social durable par la déclinaison d'une politique éducative inscrite dans le Projet Educatif de Territoire.

### Présentation des structures d'accueil



Depuis le mois d'avril 2022, la coordination Enfance est organisée autour de 6 coordonnateurs de secteur.

## Secteurs enfance



Le territoire est ainsi découpé en 6 secteurs d'intervention

Chaque coordonnateur est missionné pour porter au nom du territoire les actions suivantes :

Bruno COSTAMAGNE

Référent CLAS / PEDT/ HANDICAP

Olivier ROUJA

Référent Séjours été et Journées Neige

Cyrielle BELBEZE

Référente Projet Alimentaire de Territoire et Sécurité sanitaire des restaurants scolaires

Muriel FRANCO

Référentes des ATSEM

Dominique OLIFIRENKO

Référent Communication

Mohamed BENSADALLAH

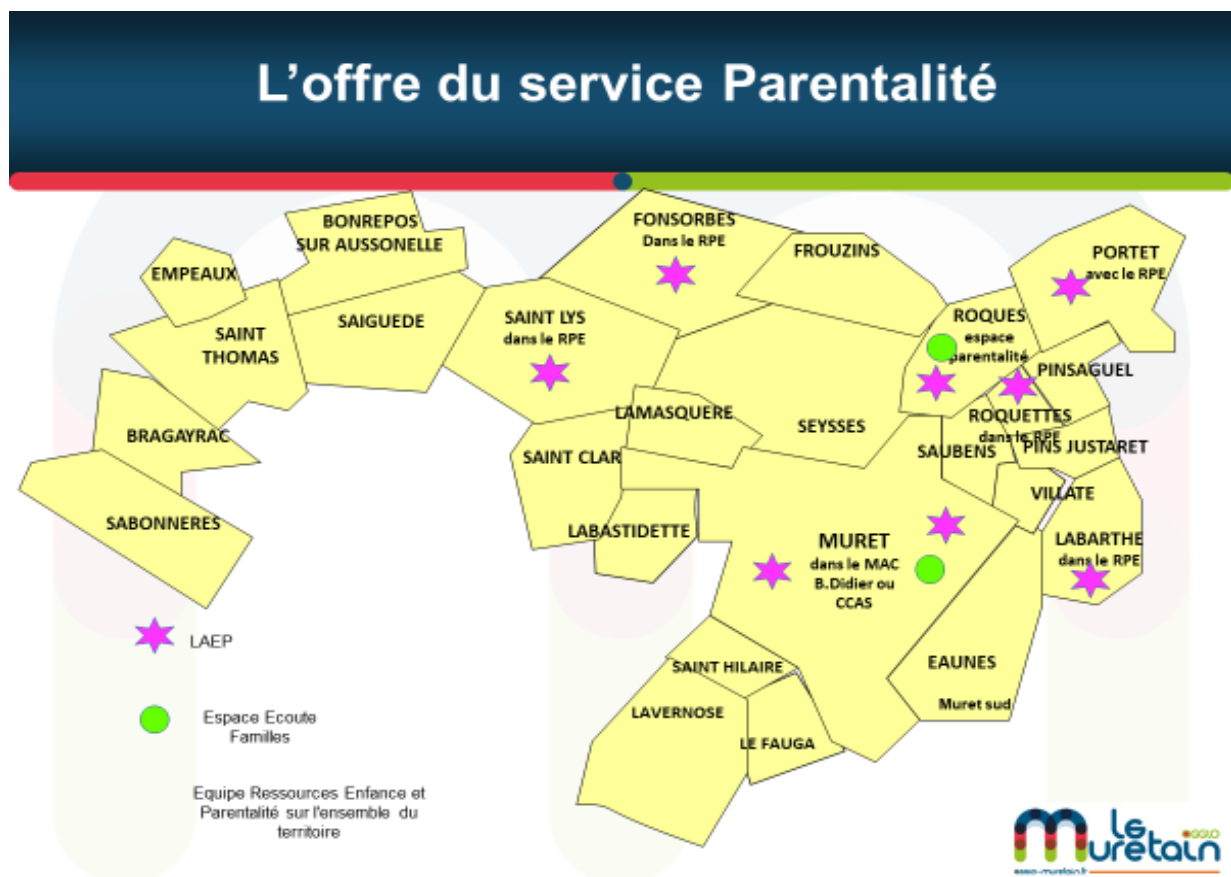
Référent Quartiers Prioritaires du Contrat de Ville de Muret

## PARENTALITE

La politique de soutien à la Parentalité répond aux mutations de la famille et aux évolutions des conditions d'exercice de la fonction parentale.

Cette politique publique consiste à écouter les parents et à leur fournir des informations et des moyens leur permettant d'assumer pleinement leur rôle.

La mission de prévention et d'accompagnement de la Parentalité sur le territoire du Muretain Agglo repose sur un maillage d'actions et d'offres de services variés.



Présentation de l'offre de services Parentalité (dispositifs et partenariats) :

### LAEP (0/6 ans) :

Lieux d'Accueil Enfants Parents, permettant de favoriser la fonction parentale autour du lien familial et la mixité sociale et culturelle, sans inscription préalable, fréquentation libre, gratuite et anonyme

### Equipe Ressources Enfance et Parentalité (0/12 ans) anciennement intitulé Pôle Prévention Parentalité :

Dispositif qui s'inscrit dans la transversalité des services aux familles incluant l'enfance et la petite enfance

#### 2 modalités d'interventions:

- A la demande d'un directeur d'ALAE ou EAJE, suite à une problématique rencontrée, à destination des équipes encadrantes, des enfants et leurs familles
- En direction des familles, en assurant des actions collectives de prévention.

### Espace Écoute Famille (0/20 ans) :

Accompagnement individuel des familles ayant des difficultés socio-éducatives, par le biais de consultation psychologique gratuite.

Dispositif pour les familles sur l'ensemble du territoire, sur rendez-vous à Muret ou Roques.

### Faciliter l'inclusion/ le handicap (0/12 ans) :

Améliorer la qualité de l'accueil des enfants avec des besoins spécifiques et accompagner les équipes dans leurs pratiques inclusives.

### Médiation Familiale et Espaces de Rencontre :

Ces deux dispositifs visent à maintenir les liens familiaux en cas de conflit ou de séparation (spontanée ou judiciaire). Des permanences territorialisées d'information gratuites sont en place ainsi que du suivi de médiation.

La nouveauté pour 2022 est la subvention pour l'Espace de rencontre, lieu neutre, transitoire et autonome permettant dans l'intérêt de l'enfant, l'exercice d'un droit de visite ou la remise de l'enfant à l'autre parent. Cet espace s'adresse à toute personne confrontée à une situation de rupture de la communication ou de la relation au sein de la famille.

- ❖ EPE = Ecole des Parents et des Educateurs (permanence sur Muret)
- ❖ CIDFF = Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
- ❖ MDEJ = Maison des Droits des Enfants et des Jeunes
- ❖ Accueil et Famille : actions de protection de l'enfance dans le cadre de la médiation familiale
- ❖ LPE 31 = Liens Parents Enfants : Protection de l'enfance dans le cadre des Espaces de rencontre protégés pour les victimes de violences conjugales et point de rencontre au sein du milieu carcéral avec les centres de détention de Muret et de Seysses
  
- ❖ En partenariat, l'Association Du côté des femmes 31 qui lutte contre les violences faites aux femmes et intrafamiliales sur le territoire

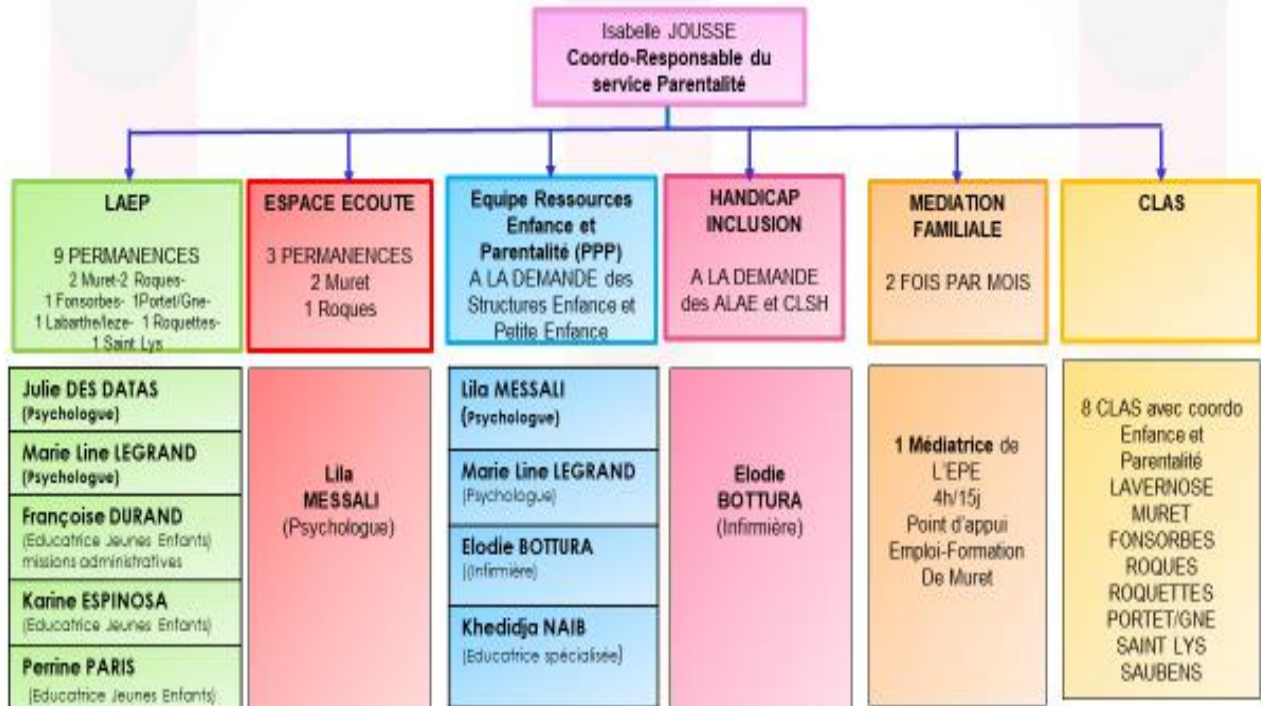
L'ensemble des associations présentées ci-dessus perçoivent des financements du Muretain Agglo.

### CLAS (6/18 ans) :

Dispositif piloté au niveau départemental et qui s'inscrit dans les dispositifs de soutien à la parentalité. Il s'adresse tant aux enfants qu'à leurs parents afin que ces derniers puissent les accompagner dans le suivi de leur scolarité.

La collectivité assure des missions de coordination entre les référents CLAS communaux

# L'équipe du Service Parentalité



## JEUNESSE

15 communes sur 26 de l'agglomération disposent d'au-moins une structure destinée aux jeunes implantée sur sa commune. Une répartition peu homogène dans la mesure où la concentration est plus importante sur le secteur Est du territoire. Concernant les petites communes situées sur le secteur Ouest peu de besoins sont identifiés et peu de ressources existent également pour mettre en œuvre un accueil jeune. Des alternatives sont proposées telles que la réponse apportée par la commune de Saiguède qui a signé une convention avec la MJC de Saint-Lys pour l'accueil des jeunes de sa commune.

Différents types de dispositifs ou structures jeunesse sont déployés sur le territoire et certaines communes disposent de services en gestion directe ou déléguée auprès d'autres partenaires tels que la Fédération des Foyers ruraux 31-65 (Lavernose, Labastidette, Saubens et en réflexion Pinsaguel, Pins-Justaret). Des modalités d'approche qui sont donc très diverses, précisées dans la fiche de présentation de chaque commune : Point Accueil Ecoute Jeunes Familles à Fonsorbes, Accueil jeunes des Agoras à Muret, Espace de Vie Sociale à Saint Hilaire...

Les partenariats entre techniciens jeunesse vont au-delà des frontières du Muretain Agglo du fait de la situation géographique des collèges et lycées que fréquentent les jeunes du territoire. Cette mise en commun permet de partager les activités, de mutualiser les moyens et d'échanger sur les pratiques en créant notamment un réseau d'acteurs de la jeunesse intitulé « Collectif 31 ».

Egalement le développement de partenariats plus formels et institutionnels qui contribue à soutenir la réalisation de leurs missions : CRIJ, PIJ, Université Jean Jaurès, ADREC, dispositifs du Conseil départemental sur l'accompagnement social et de prévention, Mission locale sur la formation et l'insertion, l'Education Nationale sur la scolarité à travers les CLAS et ALAC...

Des constats identiques et des problématiques communes à l'ensemble des acteurs de la jeunesse sur :

- L'attractivité de l'offre d'accueil à faire évoluer
- Le repérage des publics spécifiques ne fréquentant pas les structures jeunes
- L'exercice de la citoyenneté à travers l'engagement des jeunes en s'appuyant notamment sur les Conseils Municipaux de Jeunes
- La Mobilité qui est un frein à l'accès aux loisirs et autres démarches
- L'insertion professionnelle pour soutenir et accompagner les jeunes dans leurs projets.

Ces éléments de réflexion ont été abordés lors des rencontres organisées dans le cadre du diagnostic et de l'élaboration du plan d'actions de la CTG et ont fait émerger les enjeux liés à la thématique jeunesse. Par la suite les comités locaux de bassins de la CTG ont permis d'identifier plus en détail les actions structurantes à mettre en œuvre autour de 4 grands axes incluant les objectifs pédagogiques du PEDT.

- « Evolution et adaptation de l'offre »
- « Encouragement et promotion de la prise d'initiative des jeunes »
- « Accompagnement des jeunes dans leurs projets d'insertion »
- « **Coordination des acteurs jeunesse et travail en réseau** pour des projets d'intérêts communs »

**Ce dernier axe a été traduit sous forme d'une fiche action qui favorisera la représentation de la thématique jeunesse au sein des instances.**

### III- Bilan du PEDT Intercommunal

#### a) Chapeau général de chacun des axes

##### Eco citoyenneté



Co-éduquer à l'alimentation durable en luttant contre le gaspillage alimentaire notamment dans les restaurants scolaires, afin de sensibiliser à l'impact environnemental, ouvrant ainsi plus largement à la question du développement durable.

La thématique « écologie », qui est un enjeu fort de notre société actuelle, est travaillée de manière transversale entre les divers services de l'Agglo et partagée avec les communes notamment à travers le Projet Alimentaire Territorial.

**Essaimer les actions éducatives éco-citoyennes sur le territoire**

Services à la famille

*Un axe fort du Projet Educatif De Territoire*

Récupération de l'eau  
Jardins pédagogiques  
Sensibilisation au goût  
Découverte des fruits et légumes

Pesage des déchets  
Construction d'Eco Miam  
Sortie au marché  
Ateliers cuisine

**NOS ENFANTS**  
NOTRE FUTUR

**Le Muretain**  
agglo  
essao-muretain.fr

Présentation du copil PAT le 23 juin 2022 / recrutement début mars 2022 d'une stagiaire en charge de la mission

Plusieurs actions diverses et variées sont mises en œuvre sur les structures de la Petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse qui porte de manière prégnante sur l'ensemble des communes cette thématique en s'appuyant sur les services de l'Agglo et sur leurs ressources internes : services techniques, associations, etc... (réf fiches et tableaux du recueil des actions)

Les champs d'intervention concernés :

##### Alimentaire

Coéducation et évolution de la consommation alimentaire, exemple d'ateliers cuisine au sein de structure jeunesse pour lutter contre « la mal bouffe », favoriser la découverte de légumes., la semaine des saveurs et du goût en partenariat avec l'office de tourisme.

Lutte contre le gaspillage alimentaire et tendre vers le zéro déchet exemple du projet : « Mon resto responsable » avec l'appui des services supports tels que la Restauration (cuisine centrale), l'Environnement à travers la gestion et valorisation des déchets.

Le repas pris en collectivité est un excellent moment pour l'éducation nutritionnelle et gustative parce qu'il est l'occasion de découvrir des aliments et des nouveaux plats. La sensibilisation au goût ainsi que la découverte de nouveaux aliments sont parmi les missions les plus importantes. Communiquer auprès des enfants les bienfaits des différents aliments est une vraie nécessité.

L'objectif est de faire comprendre aux enfants l'importance d'une alimentation variée et équilibrée dès le plus jeune âge, mais aussi la nécessité de mieux consommer et donc de moins gaspiller. L'équipe d'encadrement a un rôle d'accueil, d'écoute des enfants, et d'animation et bénéficie du soutien de la diététicienne.

Sur ce point, les rencontres inter-services Restauration – Service à table se poursuivront. Cette mise en relation a été fructueuse et a permis de valoriser les agents du service à table et surtout de constater une consommation des aliments plus raisonnée.

Préservation de l'environnement et de la biodiversité (une majorité des actions sont menées par les communes)

L'éducation à l'environnement et au développement durable est un axe essentiel, qui fait écho à la priorité que la collectivité donne au sujet de la transition écologique et énergétique. Les projets sont le reflet de cette volonté politique. L'ensemble des projets en lien avec la réduction de déchets ainsi que la biodiversité se développent pour une sensibilisation accrue des enfants aux sujets actuels de développement durable dans son ensemble.

Quelques exemples mis en œuvre sur le territoire :

Installation de nichoirs avec l'appui de la chargée de mission Transition écologique de l'Agglo, jardins partagés, permaculture, composteurs, plantation d'arbres, ramassage, tri sélectif et recyclage des déchets...

Support du lieu « la Turbine » qui représente un espace de rencontres, de partage, de conseils et d'expertises par le biais d'une équipe de professionnels et des divers acteurs oeuvrant sur le territoire.

S'ajoute à cela l'ouverture sur l'Eco-mobilité, axe qui tend à se développer sur le territoire au-delà du focus alimentation.

Pédibus mis en place par certaines communes dans l'accompagnement de l'enfant par les parents pour se rendre à l'école à pieds.

Pratique du vélo développée depuis le recrutement d'un ambassadeur du vélo au sein de l'Agglo début mars 2021 dans le cadre d'un projet « Pignon Sur Rue » (financement ADEME contrat de 2 ans).

Les interventions sont adaptées aux différents publics et sont basées sur l'utilisation du vélo, les conditions de sécurité ainsi que sur des ateliers de réparation.

Actions menées sur les ALAE en articulation avec l'école à travers le dispositif « Savoir Rouler à Vélo » et au sein des structures jeunesse, en partenariat avec les associations « La Maison du vélo », « 2 pieds 2 roues »...

Formation de 18 encadrants enfance et jeunesse sur l'année pour la pratique du vélo, ce qui représente une forte demande.

Des interventions sont également effectuées auprès des adultes, selon le besoin identifié, notamment les agents de l'agglomération.

✓ *Les points forts de cette thématique :*

*Mise en œuvre du PAT avec la création d'un comité technique constitué d'une équipe pluridisciplinaire (interservices Agglo).*

*Développement de la pratique du vélo sur le territoire : reconduction de la mission de l'ambassadeur et création de pistes cyclables dans le cadre du schéma directeur (axe majeur du budget d'investissement sur le Muretain Agglo)*



**Agir sur les systèmes éducatifs pour lutter contre le décrochage scolaire, notamment en renforçant le partenariat avec l'Education Nationale, afin de garantir une cohérence éducative**

A la lecture du bilan des actions cette thématique est largement mise en avant par les communes à travers différents dispositifs :

*Le Programme de Réussite Educative* concerne spécifiquement la commune de Muret à travers notamment les QPV en complément du CLAS porté par une association locale.

*La veille éducative* mise en place notamment sur Roques au-delà du CLAS existant permet un partage avec l'ensemble de la communauté éducative.

*Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité*, dispositif phare (8 opérateurs sur le territoire : réf fiche par commune) qui tend à se développer sur d'autres communes pratiquant de l'aide aux devoirs (Eaunes, Labarthe, Labastidette). Dispositif facilitateur de lien avec les établissements scolaires primaires, collège et lycée ainsi que la relation aux parents.

Ce dispositif s'inscrit dans le schéma départemental des services aux familles et de ce fait dans le champ de la Parentalité qui est une compétence de l'Agglo. La coordination s'effectue auprès des opérateurs locaux du territoire sur la base d'échanges de pratiques, l'apport en formation avec la présence d'un intervenant. Mission portée jusqu'à présent par la responsable du service Parentalité en lien avec la coordinatrice PEDT qui tend à évoluer du fait de la nouvelle organisation du Pôle Familles et de la désignation au sein du service Enfance d'un référent CLAS-PEDT. Cette coordination s'effectuera en collaboration avec le service Parentalité et en articulation avec le PEDT (passerelle Enfance- jeunesse).

A travers ce dispositif l'Agglo a un rôle essentiel en tant qu'interlocuteur auprès de la CAF en participant notamment au Cotech partenarial départemental.

D'ailleurs sur l'année 2022 a été impulsé par la CAF un groupe de travail pour la création d'un « vademecum » CLAS, en présence du SDJES, des représentants d'établissements scolaires, de diverses collectivités et de la participation de la coordinatrice PEDT-CTG du Muretain Agglo pour une vision globale du territoire. Par la suite a été associés la responsable du service Parentalité ainsi que le référent Enfance permettant de partager les éléments e terrain.

Ces rencontres ont permis de développer le partenariat avec l'Education Nationale à travers un groupe de réflexion.

Enfin, le lien avec l'école est renforcé afin de garantir une cohérence éducative. La mise en place d'objectifs communs et d'actions concertées conduit à une relation durable entre l'école et l'ALAE. Des actions sont développées afin de détecter et de prévenir l'échec et le décrochage scolaire.

Les projets autour de thématiques tels que le respect, la « non violence », l'environnement, la laïcité, le bien vivre ensemble sont valorisés.

Le partenariat avec l'Education Nationale nécessite des temps de travail, de mutualiser les moyens (partager le matériel et les locaux, mise en œuvre de convention...), de définir ensemble des règles de vie collective communes pour les enfants.

Il est indispensable de formaliser des temps d'échanges, d'identifier des temps de travail réguliers, mais aussi de valider par écrit des organisations et des procédures.

Par ailleurs, les Conseils ALAE se développent sur le territoire depuis 2020. Ils sont le fruit des travaux de la CTG. Ils représentent un véritable lien entre les familles, les enseignants, les communes et les acteurs du Muretain Agglo et favorisent véritablement la co-éducation.

Le conseil d'école est aussi un espace qui est utilisé afin de valider le travail en partenariat (règlement commun, actions communes, organisations du transfert de responsabilité.)

Egalement, la création de crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP) contribue à la socialisation et à l'épanouissement d'enfants dont les parents sont des demandeurs d'emploi. A ce jour, 3 crèches sont labellisées : Muret, Portet sur Garonne et dernièrement en janvier 2022, la crèche de Frouzins. La Collectivité ambitionne de candidater auprès de la CAF pour la labellisation AVIP d'une des crèches de Saint Lys ou de Fonsorbes.

Les crèches animent des activités ponctuelles en lien avec les ludothèques sur les apprentissages à dimension culturelle et sous forme ludique.



## **Développer l'Action de soutien et d'accompagnement de la Parentalité pour répondre au mieux aux problématiques familiales rencontrées sur les structures du territoire.**

La particularité de cette thématique c'est qu'elle représente à la fois un axe du PEDT et un service constitué d'une équipe pluridisciplinaire (psychologue, Educatrice de Jeunes Enfants, cadre de santé, éducatrice spécialisée) qui travaille en lien étroit avec les équipes Petite Enfance et Enfance.

Cette approche transversale s'appuie sur des différents dispositifs existants (Pôle Prévention Parentalité rebaptisé Equipe Ressource Enfance et Parentalité, Espace Ecoute Famille...) et repose sur un maillage d'actions variées afin de soutenir les parents dans leur responsabilité éducative.

La Petite Enfance met en avant l'importance de la relation entre les équipes de crèche, les assistantes maternelles et les parents pour lesquels les enfants sont accueillis, à travers diverses actions proposées, par exemple : l'ouverture des EAJE et RPE aux parents (rencontres goûters, ateliers...) qui n'a pu se réaliser pendant la crise sanitaire et a été remplacée par quelques visios. L'adaptation des contrats d'accueil au plus près des besoins des familles qui représente un axe de travail important au sein des structures. L'orientation vers les services partenaires pour répondre au mieux aux situations rencontrées (service Parentalité, PMI...) même si au sein des structures les professionnels sont formés et peuvent agir directement. D'autres actions sont également précisées dans le bilan par commune.

L'Enfance travaille régulièrement en étroite collaboration avec le service Parentalité sur des problématiques pour lesquelles les équipes ALAE sont souvent démunies face à des situations familiales complexes.

Il est à noter que, selon les secteurs, les actions spécifiques à la Parentalité correspondent majoritairement à une communication auprès des familles à différents niveaux : sur les projets de la structure, sur des échanges individuels liés à l'enfant, ou encore des moments collectifs à travers des événements conviviaux et festifs qui n'ont pu être réalisés lors de la période 2020-2021 mais qui ont été partagés par d'autres vecteurs de communication, ceci afin de maintenir le lien parental (dessins, livret photos, internet..).

Les communes, quant à elles, mettent en œuvre certaines actions qui contribuent à l'accompagnement et au soutien de la fonction parentale qui sont assez disparates sur le territoire. Différentes modalités d'intervention en fonction du type de structures, de fonctionnement et ou dispositifs existant selon la particularité de chacune des communes : structure jeunesse, Espace de Vie Sociale, Point Accueil Ecoute Jeunes et Familles, « Agora » (tout public...), centre social, CCAS, associations, en proposant des ateliers (cuisine...), des conférences débats (« le danger des écrans, le harcèlement » etc... (réf fiche commune). Le CLAS est aussi un dispositif qui permet de développer et maintenir le lien avec les parents par le biais notamment de la relation avec l'établissement scolaire, ce qui donne tout son sens à la coéducation.

Le point commun à ces toutes ces actions est de favoriser la relation parents-ados, les communes au-delà de leurs interventions s'appuient également sur le service Parentalité. La difficulté étant de répondre à l'ensemble des attentes, et besoins des communes, surtout celles dépourvues de ressources, du fait de la densité du territoire, de l'accentuation des problématiques familiales pendant et à la sortie de la crise sanitaire, de la limite du champ de compétence de l'Agglo. Les

jeunes et leurs familles sont le plus souvent orientés vers l'espace écoute famille et la médiation familiale.

### Accueil des enfants en situation de handicap

**Améliorer la prise en charge des enfants en situation de handicap pour favoriser l'inclusion de tous et garantir une continuité éducative sur les temps scolaires, péri et extra scolaires et EAJE, impliquant fortement le réseau partenarial.**

*La démarche d'inclusion est abordée dans le cadre d'un projet interservices du Pôle famille.*

#### La Parentalité

Service support qui vient soutenir les actions mises en œuvre par les équipes Petite Enfance et plus spécifiquement sur l'Enfance, ceci afin de favoriser la démarche d'inclusion dans les structures éducatives :

Animation en interne par un agent du service Parentalité qui possède un D.U Autisme et troubles associés et échanges de pratique avec les référents « handicap » enfance.

Accueil de la famille et aménagement spécifique selon les besoins et capacités de l'enfant → « Guide d'entretien ». Un rapport factuel permet de poser la nécessité d'un renfort ou pas au sein de l'équipe : Renfort limité à 8100h/an allouées (DRH).

Commission par trimestre avec le service Enfance pour réaliser un état des lieux des besoins (tableau de suivi : nombre d'enfants et référents par ALAE). Recensement demandé par la CAF pour l'obtention de la prestation de service à hauteur de 150 000 €

#### L'Enfance

La formation du personnel encadrant est un des axes majeurs à pérenniser pour renforcer la qualité de l'accueil et permettre d'avoir un référent « handicap » par structure (personne « ressource » au sein de l'équipe).

A ce jour, 65 référents ALAE formés et 12 agents identifiés pour être formés prochainement. Objectif : 1 agent par structure sur 80 sites au total (maternel et élémentaire).

120 enfants repérés depuis 2017 par le biais du guide d'entretien. Une distinction est à faire entre les enfants inscrits « MDPH » et « AEEH » des chiffres qui sont à comparer avec ceux de la CAF

#### La Petite Enfance

Le parent d'un enfant en situation d'accueil inclusif s'inscrit, comme tout parent, via le numéro unique, puis prend rendez-vous avec une responsable RPE. Celle-ci transmet immédiatement la demande à la coordinatrice de secteur afin que soit étudié les possibilités d'accueil sur la structure.

S'il s'avère que l'accueil nécessite un renfort, des observations avec l'accord des parents seront faites par la référente santé et accueil inclusif. Ces observations permettront d'évaluer les besoins et de confirmer le temps de présence de la personne renfort (le renfort = soutien de l'équipe ou personne spécifique auprès de l'enfant). L'enfant ne bénéficie pas obligatoirement de l'AEEH pour obtenir le renfort. La directrice et la référente santé se mettent en lien avec les organismes spécifiques gravitant autour de l'enfant.

L'équipe peut également repérer durant le temps d'accueil, de par ses observations appuyées par celles de la référente santé, un comportement d'un enfant qui questionne (retard de langage, difficulté dans la relation..). Le service parentalité peut être sollicité pour des observations qui

viendront compléter celles de l'équipe et celles de la référente Santé. Des rencontres formelles et informelles sont organisées, en présence de tous les protagonistes.

De plus le décret Petite Enfance du 30 août 2021 vient soutenir le dispositif par la nomination obligatoire de la référente Santé et Accueil Inclusif.

L'accueil inclusif est valorisé par la CAF par le biais du Bonus Inclusion, qui est octroyé à un établissement dès lors qu'il accueille un enfant en situation d'accueil inclusif.

Quelques données :

2020 : 14 enfants en situation d'accueil inclusif

2021 : 24 enfants ont été en situation d'observation ou accueil inclusif.

Lisibilité des actions menées par les services du Pôle Familles du Muretain Agglo à travers la création d'un livret commun.

### La Jeunesse :

Accueil ponctuel de jeunes en situation de handicap avec la volonté de développer cette offre pour favoriser l'inclusion de tous.

Besoin en formation pour les animateurs encadrants : intervention du SIAM et également demande de l'appui de l'Agglo (service Parentalité...)

Des partenariats sont mis en place avec des associations (exemple : Paus'Autisme à Labastidette, des structures spécialisées (exemple : « Vivre Ensemble » sur le handicap moteur à Lavernose) ainsi que la mise en œuvre de divers événements (Téléthon tel que le « Murethon ») permettant des passerelles entre les différentes tranches d'âge. Le panel des actions en lien avec la thématique est précisé dans le bilan de chacune des communes.

#### **b) Déclinaison locale des 4 axes du PEDT (réf document joint)**

Présentation du bilan des actions à travers les fiches des communes et les tableaux des 4 axes pour la Jeunesse, l'Enfance et la Petite Enfance (particularité pour la Parentalité qui est un axe transversal aux différents publics)

#### IV- Perspectives sur les objectifs du PEDT Intercommunal 2022-2025

*Reconduction des 4 axes validée lors de la Commission pôle Familles qui s'est réunie le 13 juin 2022, en présence des élus et techniciens des communes, des services aux familles et du service restauration de l'Agglo.*

- Axe Parentalité : représente un concept et à la fois un service au sein de l'agglo est renommé : « Accompagnement à la fonction parentale » afin que ce terme soit plus explicite pour tous.
- Axe Handicap : est en majorité traité au sein des services aux Familles pour favoriser les conditions d'accueil de l'enfant. Il est abordé dans une démarche d'inclusion pour tous et tend à se travailler de manière plus large en touchant tous les publics et dans une approche transversale entre les services de l'Agglo → « Commission Accessibilité et Handicap »
- Axe Réussite éducative : Développement du partenariat avec l'Education Nationale et articulation des différents rythmes scolaires (passerelles) s'inscrivant ainsi dans une continuité éducative et pédagogique en lien avec le projet d'école.
- Axe Ecocitoyenneté représente un vaste sujet qui est largement traité par les communes et porté par l'Agglo de par la transition écologique. Cette thématique aborde à la fois les questions de l'environnement et à la fois le comportement citoyen, plusieurs exemples d'actions intergénérationnelles qui touchent le vivre ensemble.

Les services de l'Agglo continuent à développer les actions autour de la lutte contre le gaspillage alimentaire et va plus loin dans son champ d'intervention en s'inscrivant dans la démarche du PAT.

La mobilité douce est également une question importante pour laquelle les services de l'Agglo s'engagent de plus en plus à travers l'évolution des modes de déplacements : La pratique plus régulière du vélo, permet de répondre à la fois à la problématique de la préservation de l'environnement et à celle de la santé, qui est également un des axes thématique de la CTG

#### Synthèse des 4 axes du PEDT par public

Présentation des actions de la *Petite Enfance* qui seront à mener par l'ensemble des équipes pour les 3 prochaines années à venir (réf tableau en suivant)

**PETITE ENFANCE Objectifs et perspectives des actions du PEDT septembre 2022-août 2023**

AMES / ENIEUX ECO-CITOYENNETE	Objectifs opérationnels	Description de l'action	Moyens	Résultats attendus	Échéances prévisionnelles	Indicateurs	Partenaires		
La prise en compte de l'éco-citoyenneté dans la politique éducative	Préserver la biodiversité et l'environnement	Organiser une réunion d'information sur la fabrication de jeux pour les enfants avec du matériel de récupération	Réunion ou conférence thématique, intervenant extérieur	Recyclage de matériaux	2023	Nombre d'AM qui ont assisté à la réunion	associations locales		
		Proposer des ateliers à destination des enfants sur le thème de la nature	Matériel pédagogique, sorties (en forêt, au parc...)	Découverte de la nature et sensibilisation à l'environnement.	2023-2024-2025	Nombre d'ateliers proposés			
		Mettre en place un composteur dans chaque crèche	Financier	Installation du composteur	2024-2025				
		Fabriquer ou acheter et installer des abris pour animaux ou nichoirs	Financier	Pose des abris ou nichoirs	2023				
		Limitier l'utilisation des produits chimiques pour l'entretien des structures	Achat de nettoyeurs vapeur, produits d'entretien répondant au cahier des charges priorisant l'écolabel, formation des agents	Prévention des risques chimiques liés au nettoyage	2022-2023-2024-2025	Budget sur la ligne entretien			
		Organiser un relevé mensuel de quantité alimentaire jetée	Feuille de recueil, références santé, agent de restauration	Réduction du gaspillage alimentaire	2022-2023-2024-2025	Pesée des déchets: entrée/protéine/accompagnement (repas grands)	Cuisines centrales		
		Réutiliser les fruits frais non consommés	Centrifugeuse, presse agrumes						
		Ouvrir les crèches et les Relais Petite enfance aux parents	Rencontres, ateliers parents enfants, temps festifs, sorties	Augmentation du nombre de parents qui participent aux différents temps organisés	2022-2023-2024-2025	Nombre de rencontres ams que leur nature, nombre de participants	Familles		
		Accompagner les familles dans leur fonction parentale	Orienter les familles fragilisées vers les partenaires qui soutiennent la parentalité	Appui apporté aux familles fragilisées		Nombre de familles orientées	PMI/ service Parentalité, Médiation familiale		
		Sensibiliser les AM sur l'importance de la place du parent dans l'éducation de son enfant	Organiser une réunion d'information sur l'accompagnement à la parentalité en accueil individuel Proposer des temps d'échanges avec les assistantes maternelles	Intervenant extérieur, communication Affichages, échanges, réunions		Amélioration de la qualité d'accueil	2023 2022-2023	Nombre d'AM présentes à la réunion Nombre d'AM présentes aux temps d'échanges	Service communication Service communication
La garantie d'une cohérence éducative sur tous les temps de l'enfant	Développer les actions menées en direction des publics fragiles	Labelliser la crèche de Frouzins - dispositif AVIP	Réunion avec les partenaires, contractualisation	Facilitation de l'insertion professionnelle et sociale	2022	Signature du contrat tripartite (Muretain Agglo, Pôle emploi et Mission locale) Nombre de réunions et nature, nombre de familles qui ont bénéficié d'un contrat "AVIP"	Pôle emploi/ mission locale/ CAF		
		Renforcer le partenariat avec la mission locale et pôle emploi	Réunion avec les partenaires						
		Communiquer avec les familles sur l'importance de raconter des histoires aux enfants	Ateliers, expositions, reportage photo	Prévention de l'illettrisme			2023	Réalisation du support d'information	Médiathèque, librairie...
		Installer des boîtes à livres pour enfants dans les crèches	Achat de livres, dons des familles, bibliothèques...				2025	Agencement d'un espace de prêt de livres pour enfants, nombre de familles qui ont eu recours au prêt	Familles/ librairie, médiathèque
		Emprunter des livres à la médiathèque ou bibliothèque	Créneau horaire dédié sur le temps de travail	Prévention de l'illettrisme			2022-2023-2024-2025	Nombre de livres empruntés	Médiathèque municipale
		Organiser des passerelles sur les temps scolaires ou périscolaires	Réunions, pédibus, minibus...	Préparation de l'enfant à l'entrée à l'école (lieu inconnu).			2022-2023-2024-2025	Nombre de réunions ou entretiens téléphoniques Nombre de passerelles	Education nationale - directeur-trices écoles maternelles, service enfance
		Organiser une semaine dédiée à la découverte de l'école (crèches et RPE)	activités ciblées, rencontres, intervenants...				2023-2024-2025	Mise en œuvre de la semaine "En route vers l'école"	Familles/ Education nationale...
		Organiser des temps d'échanges sur la thématique de l'accueil inclusif	Trame d'échange "thémapro"				2022-2023-2024-2025	Nombre de groupes d'analyse de pratiques	Référentes santé/ organismes de formation
		Renforcer l'équipe par un professionnel	Hausse du taux d'encadrement (dispositif renfort handicap)	Amélioration de la qualité d'accueil pour les enfants fragilisés			2022-2023-2024-2025	Nombre d'enfants en situation de handicap accueilli en EAIE	PMI/ service parentalité
		Favoriser la participation du personnel des crèches à des conférences, colloques, réunions d'information sur la thématique	Créneau horaire dédié sur le temps de travail				2022-2023-2024-2025	Nombre de professionnelles des crèches qui ont eu accès à des temps d'information ou d'échanges	Centre de formation, associations de soutien aux personnes en situation de handicap
Améliorer la prise en charge des enfants en situation de handicap	Organiser des groupes d'analyse de pratiques	Créneau horaire dédié sur le temps de travail			2022-2023-2024-2025	Nombre de séances d'analyse de pratiques	Référentes santé/ service parentalité		
		Travail de recherche, réunion avec les partenaires		Meilleure information des familles	2023	Réalisation du livret	RPE/ service enfance/ service parentalité		

Les perspectives des actions de *l'Enfance* ont été présentées selon les secteurs de coordination par ALAE (Portet par exemple) ou par commune en regroupant les ALAE.

Concernant la *Jeunesse* chaque commune a présenté de manière différente les objectifs pour 2022-2025 lorsque cela a été possible de se projeter, notamment lors des réunions de comité de pilotage local (exemple Lavernose, Labarthe, Muret..).

Au regard de ce bilan, il apparaît que les projets s'appuient pour la plupart **sur le socle commun des compétences de l'Education Nationale**. Le point de convergence étant l'approche centrée sur l'enfant et le jeune pour l'accompagner dans la construction de son parcours citoyen.

Complémentarité entre l'Education nationale qui vise l'apprentissage des savoirs et l'Animation qui tend à faire évoluer l'enfant dans son environnement pour son épanouissement, ce qui renvoie à la **Co-éducation**

**Construction de Passerelles** entre les différentes tranches d'âge mise en avant dans chacun des axes thématique du PEDT et dont les diverses actions menées sont complémentaires dans l'accompagnement de l'enfant et du jeune, par exemple : le guide du RPE pour la préparation à l'entrée en maternelle, le CLAS enfance et jeunesse, la préparation du passage de la primaire au collège, la pratique du vélo qui touche divers publics, la création de jardins partagés qui est intergénérationnelle...

Ces enjeux liés à la Petite Enfance, Enfance, Parentalité et Jeunesse ont été identifiés et discutés lors des comités locaux de bassins de vie organisés dans le cadre de la Convention Territoriale Globale en mars 2022.

Lors de ces échanges, Il a été abordé de manière prégnante le PEDT qui représente le volet éducatif de la CTG avec la participation des représentants de l'Education Nationale (inspecteurs-trices de circonscription..). Ces temps de réflexion ont conforté la nécessité d'articuler le projet d'école avec le PEDT en développant des projets d'intérêts communs malgré une temporalité divergente, puisque l'un est reconduit en septembre 2022 (PEDT) et l'autre (projet d'école) se renouvelle en 2023.

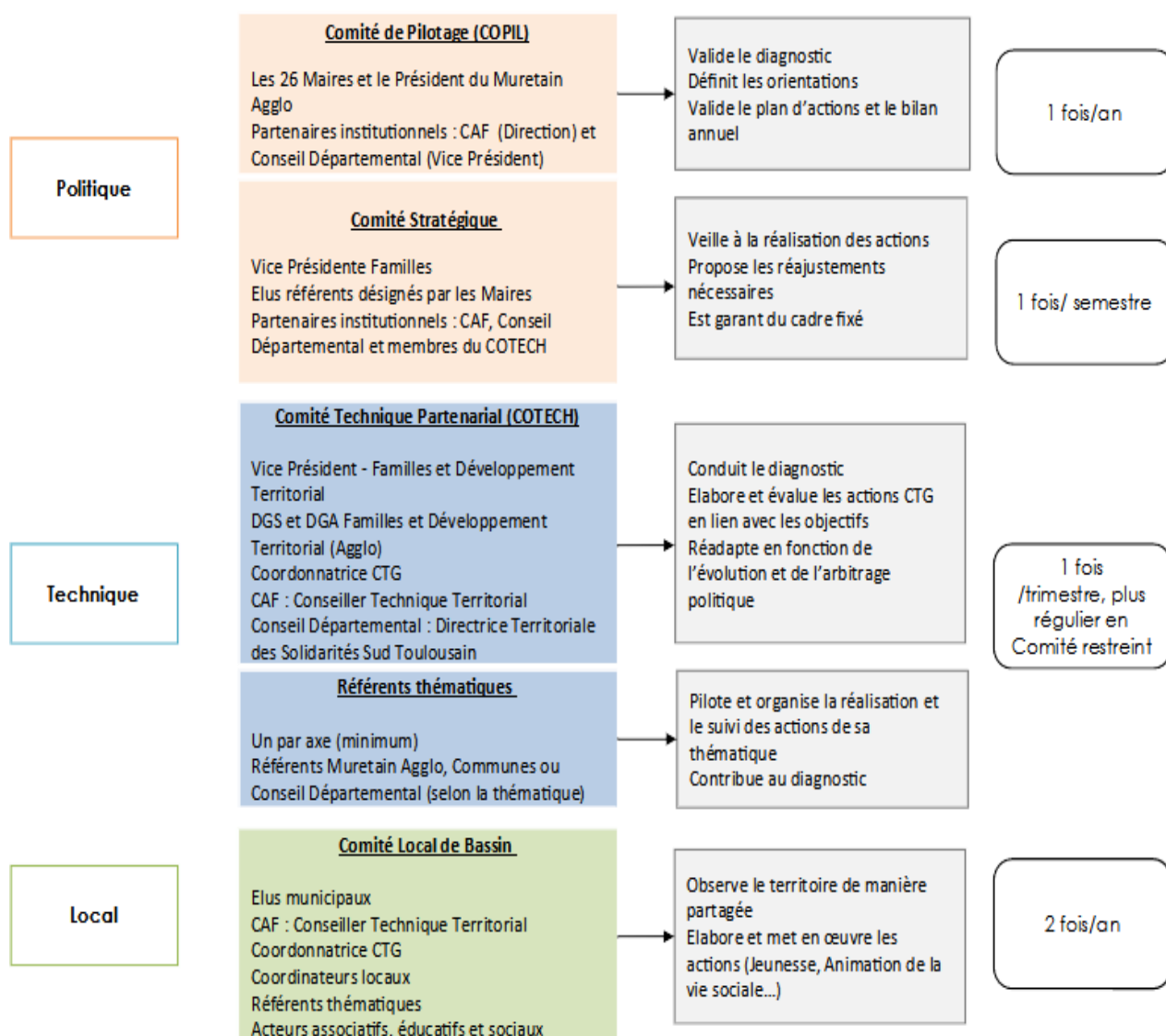
**La coordination des acteurs** et le travail en réseau est un des axes majeurs partagés entre tous les participants pour favoriser la communication, l'interconnaissance et l'échange de pratique. En particulier pour la Jeunesse dont les fiches actions n'ont pas à ce jour été rédigées, ces rencontres ont permis d'élaborer la première fiche action intitulée : « *Structurer un réseau des acteurs Jeunesse sur le territoire du Muretain* » proposée aux élus et validée lors du comité stratégique de la CTG le 30 mai 2022.

Cette démarche de formalisation d'une instance spécifique à la jeunesse facilitera à la fois le travail entre tous les acteurs locaux et notamment sur les actions du PEDT et répondra en même temps au besoin d'une représentation de cette thématique dans le cadre de la CTG.

En effet il est identifié pour chacune des 9 thématiques de la CTG un référent pour pouvoir centraliser le travail (groupes de travail thématique) et être relais auprès des autres organes de la CTG tels que le comité technique partenarial et les comités de bassins selon le sujet traité.

Concernant les services aux familles il a été désigné un référent PEDT-CTG pour la Petite Enfance, l'Enfance et la Parentalité. En revanche cette organisation n'est pas envisageable pour la thématique Jeunesse dans la mesure où il n'est pas possible d'avoir un représentant pour les 26 communes qui siègent au Comité technique partenarial, d'où la création d'un réseau spécifique. Cela peut évoluer en fonction des bassins de vie sachant que les communes ne sont pas toutes dotées d'un technicien jeunesse et que ce sont les élus qui font « office de ».

## UNE ORGANISATION SPÉCIFIQUE



### Pilotage - Evaluation du PEDT Intercommunal

Françoise SIMEON, Vice Présidente en charge du Pôle Familles

Corinne CAREMOLI, DGA du Pôle Familles

Myriam HADJOU, Coordinatrice Projets éducatifs et transversaux : PEDT-CTG

Le PEDT validé en septembre 2019 présentait un schéma de gouvernance qui a aujourd'hui évolué avec le lancement de la CTG, faisant partie intégrante de sa mise en œuvre en tant que volet éducatif de celle-ci.

Un portage à deux niveaux, l'Agglo sur ses compétences du Pôle Familles et les communes sur sa compétence jeunesse, qui s'articule à travers les différentes instances à l'échelon politique, technique et local.

*La Commission Familles*, au-delà du *Comité stratégique de la CTG* qui aborde des thématiques plus larges, a un rôle essentiel dans l'approche spécifique du PEDT. Cette instance constituée d'élus et de techniciens (agglo et communes) favorise le partage d'informations et l'avancée des actions menées par les services du Pôle Familles au sein des structures du territoire.

*Les référents PEDT-CTG* des services aux Familles portent le sujet au sein des diverses instances techniques : comité technique partenarial et groupes de travail « référents thématiques » en déclinant les axes du PEDT dans le cadre des fiches actions de la CTG, par exemple :

Pour la Petite Enfance : « Développer des passerelles de la Petite Enfance à l'Enfance »

Pour l'Enfance « accompagner les PEDT au niveau communal » et « développer la co-éducation et les projets communs avec les écoles », notamment par le biais des conseils ALAE

Pour la Parentalité : « structurer un réseau Parentalité pour améliorer la lisibilité de l'offre du territoire » (guide des dispositifs, articulation du CLAS...)

Pour la jeunesse : « Evolution et adaptation de l'offre jeunesse » (collaboration entre techniciens Enfance et Jeunesse...) ainsi que la fiche action précédemment citée concernant la « structuration d'un réseau des acteurs Jeunesse » permettant une représentation de cette thématique dans les instances techniques et la remontée d'éléments du terrain.

*Les comités locaux de bassins* contribuent également à une meilleure articulation entre les communes et l'agglo dans une démarche d'observation du territoire de manière partagée.

*Le comité de pilotage local* initié par certaines communes en associant les représentants des services aux familles de l'Agglo facilite les échanges de proximité avec l'ensemble des acteurs éducatifs. Cette instance locale n'est pas mise en œuvre sur toutes les communes du fait le plus souvent d'une absence de portage par un technicien jeunesse. Certaines communes sollicitent d'ailleurs l'appui de l'agglo pour impulser cette démarche. La difficulté est de trouver la bonne limite, le bon équilibre entre les compétences de chacun sans se substituer au rôle de la commune. C'est tout l'enjeu de la mission de coordination du PEDT Intercommunal, notamment dans la réalisation d'un bilan commun, ceci afin de donner une lisibilité de l'ensemble du territoire.

Il est primordial que chaque protagoniste, que ce soit à l'échelle de la commune ou de l'agglo s'approprie le PEDT et contribue à son niveau à une dynamique collective dont l'objectif est la cohérence éducative. Au vu de la densité du territoire et de la complexité des différentes interventions il est incontournable que la coordonnatrice PEDT, également en charge de la CTG, puisse s'appuyer sur les référents PEDT-CTG désignés au sein du pôle Familles ainsi que sur les interlocuteurs locaux. L'organisation pour la mise œuvre du PEDT s'est d'ailleurs renforcée à travers la CTG en définissant un cadre plus structurant, lui donnant ainsi une autre dimension.

A noter également l'importance de l'évaluation qui s'effectue par le biais des outils de suivi des actions du PEDT et dont les supports sont à alimenter de manière régulière par les services aux Familles (tableaux par axe, fiches projets...) car il est nécessaire de réaliser des bilans d'étapes une fois par an.